

## PROCEDURE DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU

# Plan Local d'Urbanisme

applicable au territoire de la commune de

# CALAIS

9-1. Copies des publications de l'avis d'enquête publique dans la presse

20 | LE CARNET

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 / NORD LITTORAL

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arreté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.14 euros - Pas-de-Calais 5.14 euros.

Enquêtes publiques et concertations

GRAND CALAIS

Terras et Mers

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CALAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 10 novembre 2021, Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers a prescrit une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais. Cet arrêté est affiché à la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers et au tableau d'affichage légal de la commune de Calais (salle de l'enquête). La personne publique responsable de la modification du Plan Local d'Urbanisme est la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers. Le service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers peut être consulté pour tout renseignement à l'accomplissement de cette procédure et reste disponible au 03 21 46 96 52 et à l'adresse email suivante : urbanisme-planification@grandcalais.fr. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calais pendant une durée de 37 jours, du jeudi 9 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022 inclus. Le dossier, comprenant l'intégralité des pièces mises à disposition publique à savoir : les pièces constitutives du projet de modification du PLU, les décisions de l'autorité environnementale, les avis émis par les personnes publiques, est disponible en support papier et sur un poste informatique. Le support papier pourra être consulté au Service Urbanisme de la commune de Calais, situé à l'Espèce de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais (62100), aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Un poste informatique sera mis à la disposition du public au service Evénement de la commune de Calais, situé à l'Hôtel de Ville, Place du Soldat Inconnu - 62100, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête publique du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Le dossier pourra être consulté sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers (<https://www.grandcalais.fr/institution-2/publications/>) et sur le site internet de la commune de Calais (<https://www.calais.fr/fr/Villede-Calais/la-mairie/sin-municipales/enquetes-publiques/>). Les personnes qui souhaitent des observations à formuler sont invitées, à les consigner ou les adresser au commissaire-enquêteur en mairie de Calais selon les dispositions ci-après : - sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Calais au Service Urbanisme ; - ou les adresser, par écrit, au commissaire-enquêteur : M. Dominique DOGAERT, Commissaire-enquêteur - Service Urbanisme de la commune de Calais, lequel les annexera au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30.

À l'adresse e-mail suivante : urbanisme-planification@grandcalais.fr (cela-ci seront très sur papier et joints au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ainsi que mis en ligne sur le site de la commune). La possibilité de déposer les observations par voie électronique sera ouverte au public du jeudi 9 décembre 2021 à 09h00 au vendredi 14 janvier 2022 à 17h30.

Par décision n° 221000064/19 en date du 03 août 2021, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné Monsieur Dominique DOGAERT, Responsable de projets informatiques, retraité, en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Calais au Service Urbanisme, situé à l'Espèce de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais - 62 100 les :

- jeudi 9 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- vendredi 17 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- mercredi 5 janvier 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- vendredi 14 janvier 2022 de 14h30 à 17h30.

À l'expiration de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pourra être approuvé par le conseil de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers. Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dans les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais et du Service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers participant les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais situés à l'Espèce de Promotion, de développement économique et d'urbanisme 9 rue Paul Bert à Calais et sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terras et Mers (<https://www.grandcalais.fr/institution-2/publications/>).

La Présidente de Grand Calais Terras et Mers  
1522173000

Convois funèbres

Aujourd'hui

- À 10h45 au cimetière de Calais Sud, cérémonie civile de Monsieur Jean-Pierre Fontaine, survenu à Lille le 16 novembre 2021 à l'âge de 63 ans, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, Réunion à la porte du cimetière à 10h40.

Mardi

- À 15h, en l'église de Nortkerque, cérémonie des funérailles de Monsieur Jean Potex, Veuf de Madame Martine Ducrocq, décédé à Lille, le jeudi 11 novembre, à l'âge de 75 ans, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Guînes.

- À 14h30, en l'église d'Hermelinghen, cérémonie religieuse de Monsieur Roger Heux, sur-

venu à Hardighen, le jeudi 18 novembre, dans sa 88e année, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

À 15 heures, en l'église d'Hames-Boucres, cérémonie religieuse de Michel Joly survenu le vendredi 19 novembre, dans sa 67e année, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille. Réunion à la porte de l'église à 14h55.

Mercredi

- À 10h30, en l'église de Nortkerque, célébration religieuse des funérailles de Monsieur Gérard Courtin, survenu à Nortkerque, le samedi 20 novembre, à l'âge de 81 ans, suivie de sa crémation à 14h15, au crématorium de Retz.

**Avec ses applis gratuites emmenez NordLittoral partout avec vous**

Accédez aux dernières informations et profitez des alertes actualité en temps réel !

Disponible sur App Store

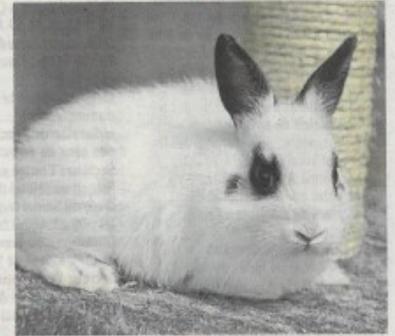
DISPONIBLE SUR Google play

**TÉLÉCHARGEZ Nord Littoral en illimité depuis votre smartphone ou votre tablette**

\*Consultez-le en vous connectant avec vos identifiants abonné connect

**RESTEZ CONNECTÉ AVEC VOTRE ACTU !**

LPA Adoptez-les !



NUAGE Lapin nain environ 2 mois. Sexe indéterminé



NOUGATINE lapin bélier, âge indéterminé



CALIOPPÉ N°298 femelle née le 01-03-2021



NOUGAT N°98 mâle croisé caniche né le 30-08-2018

# 22 Carnets et avis

LA VOIX DU NORD LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

## LE CARNET

### ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

### Enquêtes publiques et concertations



### AVIS DE PUBLICATION

Consultation publique du projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI)  
de l'entreprise DE SANGOSSE à Marquion

En application des dispositions du code de la sécurité intérieure, le projet de plan particulier d'intervention (PPI) de l'entreprise DE SANGOSSE située sur la commune de Marquion est mis à la consultation du public.  
Le document est consultable pendant un délai d'un mois du lundi 6 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022 inclus en préfecture du Pas-de-Calais (Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles) et en mairie de Marquion aux jours et heures habituels de ces lieux au public.  
Un registre est mis à disposition dans les lieux mentionnés ci-dessus afin de recueillir les observations de la population sur le projet de PPI.

1521721400



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CALAIS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 10 novembre 2021, Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers a prescrit une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais. Cet arrêté est affiché à la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers et au tableau d'affichage légal de la commune de Calais (salle de l'enquête).

La personne publique responsable de la modification du Plan Local d'Urbanisme est la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers. Le service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers peut être consulté pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure et reste disponible au 03 21 46 66 52 et à l'adresse email suivante : urbanisme-planification@grandcalais.fr

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calais pendant une durée de 37 jours, du jeudi 9 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022 inclus. Le dossier, comprenant l'intégralité des pièces mises à l'enquête publique à savoir : les pièces constitutives du projet de modification du PLU, les décisions de l'autorité environnementale, les avis émis par les personnes publiques, est disponible en support papier et sur un point informatique pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Un point informatique sera mis à la disposition du public au service Election de la commune de Calais, situé à l'Hôtel de Ville, Place du Soldat Inconnu - 62100, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête publique du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Le dossier, pourra être consulté sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers

(<https://www.grandcalais.fr/institution-2/publications/>) et sur le site internet de la commune de Calais

(<https://www.calais.fr/fr/Ville-de-Calais/le-maire/vie-municipale/enquetes-publiques/>)

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, à les adresser ou les adresser au commissaire-enquêteur en mairie de Calais selon les dispositions ci-après :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Calais au Service Urbanisme ;
- ou les adresser, par écrit, au commissaire-enquêteur : M. Dominique BOGAERT Commissaire-enquêteur - Service Urbanisme de la commune de Calais, lequel les annexera au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30.

- à l'adresse e-mail suivante : urbanisme-planification@grandcalais.fr (ceux-ci seront tirés sur papier et joints au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ainsi que mis en ligne sur le site de la commune) ;

La possibilité de déposer les observations par voie électronique sera ouverte au public du jeudi 9 décembre 2021 à 09h00 au vendredi 14 janvier 2022 à 17h30.  
Par décision n° E2100064-58 en date du 03 août 2021, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné

Monsieur Dominique BOGAERT, Responsable de projets informatiques, retraité, en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Calais au Service Urbanisme, situé à l'Esplanade de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais - 62 100 les :

- jeudi 9 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- vendredi 17 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- mercredi 6 janvier 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- vendredi 14 janvier 2022 de 14h30 à 17h30.

À l'expiration de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pourra être approuvé par le conseil de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dans les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais et du Service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers partageant les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais situés à l'Esplanade de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais et sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers

(<https://www.grandcalais.fr/institution-2/publications/>).

La Présidente de Grand Calais Terres et Mers

1522173600

**Libra MEMORIA**

Retrouvez  
l'ensemble de nos avis de décès  
sur notre site [libramemoria.com](http://libramemoria.com)

**Libra MEMORIA**

Partagez  
le souvenir  
d'un être cher disparu

Pour publier un avis,  
contactez votre  
conseiller funéraire  
ou rendez-vous sur  
[libramemoria.com](http://libramemoria.com)

**LAVOIX éditions**

LE JOURNAL  
Original  
DE VOTRE  
NAISSANCE

PLONGEZ DANS LE JOURNAL  
AUTHENTIQUE DE VOTRE  
ANNIVERSAIRE DE 1880 À NOS JOURS!

Le journal sera livré avec sa pochette  
cadeau, il s'agira de La Voix du Nord ou  
d'un autre titre de presse française.

**LE LIVRE**  
Anniversaire  
LES ANNÉES-MÉMOIRE

REVIVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS  
DE VOTRE ANNÉE DE NAISSANCE!

Livre album disponible de 1919 à 1969.

édition.lavoixdunord.fr

5,90€ de frais de port - Frais de port offerts au delà de 45€ d'achats - dans le cadre des  
livres thématiques - Conditions générales de vente sur  
[www.lavoixdunord.fr](http://www.lavoixdunord.fr)

**ENTREPRISES,  
PUBLIEZ VOTRE ANNONCE  
LÉGALE SOUS 48H  
DANS UN SUPPORT HABILITÉ.**

Publication du lundi au samedi

**LA VOIX DU NORD** Nord éclair Nord Littoral  
habitat département 62



**SÉCURITÉ**  
Nous vous garantissons le respect  
de vos obligations légales.

**SUR-MESURE**  
Nous nous adaptons à votre besoin de diffusion,  
locale ou régionale, selon vos objectifs.

**SIMPLICITÉ**  
Envoyez vos demandes d'insertion :  
- par mail : [annonces@lavoixdunordpublicite.fr](mailto:annonces@lavoixdunordpublicite.fr)  
- par fax : 0 820 00 62 59  
Réception des éléments: J-3 avant 12h

**LA VOIX MÉDIAS** LA VOIX DU NORD Nord éclair Nord Littoral

**9-2. Certificats d'affichage certifié par l'autorité communautaire et l'autorité communale de l'avis d'enquête publique et de la mise à disposition du public du dossier d'enquête publique**

Les certificats attestant l'affichage de l'avis d'enquête publique, de manière continue, du 24 novembre 2021 au 14 janvier 2022 inclus seront intégrés à l'issue de l'enquête publique.

### 9-3. Affiche de l'avis d'enquête publique

Affichage du 24 novembre 2021 au 14 janvier 2022 inclus



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CALAIS

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 10 novembre 2021, Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres et Mers a prescrit une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais.

Cet arrêté est affiché à la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres et Mers et au tableau d'affichage légal de la commune de Calais (siège de l'enquête).

La personne publique responsable de la modification du Plan Local d'Urbanisme est la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers. Le service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers peut être consulté pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure et reste disponible au 03 21 46 66 52 et à l'adresse e-mail suivante : [urbanisme-planification@grandcalais.fr](mailto:urbanisme-planification@grandcalais.fr)

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calais pendant une durée de 37 jours, du jeudi 9 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022 inclus. Le dossier, comprenant l'intégralité des pièces mises à enquête publique à savoir : les pièces constitutives du projet de modification du PLU, les décisions de l'autorité environnementale, les avis émis par les personnes publiques, est disponible en support papier et sur un poste informatique. Le support papier pourra être consulté au Service Urbanisme de la commune de Calais, situé à l'Espace de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais – 62100, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public au service Election de la commune de Calais, situé à l'Hôtel de Ville, Place du Soldat Inconnu – 62100, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui au public pendant toute la durée de l'enquête publique du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Le dossier, pourra être consulté sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers (<https://www.grandcalais.fr/linstitution-2/publications/>) et sur le site internet de la commune de Calais (<https://www.calais.fr/fr/Ville-de-Calais/la-mairie/vie-municipale/enquetes-publiques>) . Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, à les consigner ou les adresser au commissaire-enquêteur en mairie de Calais selon les dispositions ci-après :

- > sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Calais au Service Urbanisme ;
- > ou les adresser, par écrit, au commissaire-enquêteur : M. Dominique BOGAERT Commissaire-enquêteur – Service Urbanisme de la commune de Calais, lequel les annexera au registre d'enquête jusqu'au dernier de l'enquête à 17h30.
- > à l'adresse e-mail suivante : [urbanisme-planification@grandcalais.fr](mailto:urbanisme-planification@grandcalais.fr) (ceux-ci seront tirés sur papier et joints au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ainsi que mis en ligne sur le site de la commune) ;

La possibilité de déposer les observations par voie électronique sera ouverte au public du jeudi 9 décembre 2021 à 09h00 au vendredi 14 janvier 2022 à 17h30.

Par décision n° E21000064/59 en date du 03 août 2021, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné Monsieur Dominique BOGAERT, Responsable de projets informatiques, retraité, en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Calais au Service Urbanisme, situé à l'Espace de Promotion, de développement économique et d'urbanisme au 9 rue Paul Bert à Calais – 62 100 les :

- > jeudi 9 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- > vendredi 17 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 ;
- > mercredi 5 janvier 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- > vendredi 14 janvier 2022 de 14h30 à 17h30.

A l'expiration de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pourra être approuvé par le conseil de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dans les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais et du Service Urbanisme et Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers partageant les locaux du Service Urbanisme de la commune de Calais situés à Espace de Promotion, de développement économique et d'urbanisme 9 rue Paul Bert à Calais et sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers (<https://www.grandcalais.fr/linstitution-2/publications/>).

La Présidente de Grand Calais Terres et Mers